Cinquante-huitième année. - N ° 81 A Mercredi 24 avril 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Direction de l'information légale et administrative
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1380

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

824 487 573 RCS Lyon.
ALCADIA GROUPE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 3752500.00 EUR.
Adresse : 208, Rue Garibaldi, 69003 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : ALCADIA GROUPE Société par actions simplifiée au capital de 3.752.500 euros Siège social : 208 Rue Garibaldi 69003 LYON 824 487 573 RCS LYON AVIS DE FUSION SIMPLIFIEE Suivant acte SSP en date du 17/04/2024, la Sté ALCADIA DEVELOPMENT (SASU au capital de 4.216.659 €, dont le siège social est 208 Rue Garibaldi 69003 Lyon - 949 146 666 RCS Lyon) et la Sté ALCADIA GROUPE susvisée, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la Sté ALCADIA GROUPE par la Sté ALCADIA DEVELOPMENT à qui la Sté ALCADIA GROUPE fera apport de la totalité de son actif, évalué à 8.838.461 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 1.541.241 €, soit un apport net d'un montant de 7.297.220 €. Les termes et conditions du projet de fusion ont été établis par lesdites sociétés sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 août 2023. La société ALCADIA DEVELOPMENT détenant 100 % du capital et des droits de vote de ALCADIA GROUPE, lesdites sociétés entendent soumettre la présente opération au régime de la fusion simplifiée issu de la loi n ° 2019-744 du 19 juillet 2019, de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés, conformément à l'article L 236-11 du Code de commerce. Ainsi, l'apport ne donnera pas lieu à rémunération ni à échange de titres. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la Sté ALCADIA GROUPE depuis le premier jour de l'exercice en cours, soit le 1er septembre 2023, jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la Sté ALCADIA DEVELOPMENT. Le projet de fusion est déposé en date du 19/04/2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON. Les créanciers desdites sociétés, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..